

Mémo 1 Classe de neige

Les dates : Du lundi **6 janvier** au vendredi **17 janvier** 2020.

Le lieu : Ecole des neiges et d'altitude d'Auron.

Le coût du séjour à la charge des parents : Plein tarif **210 euros** – L'attribution de bourses est possible, sur dossier.

Les documents fournis ce jour à compléter:

 Demande d'aide pour séjour (fiche verte) si vous pensez pouvoir bénéficier d'une bourse (coefficient familial ne dépassant pas 600€)

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE 22 NOVEMBRE AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES. *Toute demande hors délai sera refusée par le conseil général.*

 Fiche médicale de l'enfant (fiche blanche)

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE 22 NOVEMBRE AVEC PIECES DEMANDEES (PAI...bien prendre en compte les demandes figurant sur la fiche).

 Dossier d'inscription (fiche jaune)

Attention prendre les mesures demandées **avec précision**. Elles sont nécessaires pour affecter du matériel adapté à votre enfant, il en va de sa sécurité.

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE 22 NOVEMBRE AVEC PIECES DEMANDEES

La valise : Une liste du matériel nécessaire (et suffisant) vous est fournie ce jour. .

 Attention : prévoir le marquage des vêtements (marques cousues) et de toutes les affaires.

 Garder la liste qui devra être collée dans la valise de l'enfant.

Le règlement :

Je demande aux parents qui ne demandent pas de bourse de me faire parvenir leur règlement **au plus tard le 10 décembre** par chèque, à l'ordre de OCCE-0368234U029 . Les parents boursiers règleront au plus tard à cette date ou à réception de la réponse à leur demande.